

UNE JEUNESSE QUI PREND SA PLACE

La Municipalité de Sainte-Luce vous invite, **les jeunes de 15 à 35 ans**, à participer à une soirée afin d'**établir un comité jeunesse local**. Venez prendre la parole afin de soumettre vos idées dans l'élaboration d'un plan d'action qui reflétera votre vision et vos besoins. Le but visé est de **mettre en place des initiatives qui vont permettre de vous engager dans votre milieu de vie**. La Municipalité souhaite encourager et soutenir la participation des jeunes en favorisant l'inclusion et la concertation. Le comité travaillera sur des actions concrètes à mettre en place dans le but de répondre à vos aspirations.

Date : **Le 15 janvier de 19 h à 21 h**

Lieu : **Salle Bernache** (sous-sol de l'ancienne église de Luceville)

Si vous avez entre 15 et 35 ans, joignez-vous à nous!
On compte sur votre participation.

Si vous connaissez des jeunes âgé(e)s entre 15 et 35 ans souhaitant s'impliquer dans leur milieu, partagez-leur l'information, car on les attend!

Pour information et inscription : 418 739-4420 ou écrivez-nous via la page Facebook de la Municipalité.



CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

La **prochaine séance du conseil** aura lieu le **lundi 2 décembre au Centre Gabriel-Nadeau** (1, rue Langlois) à compter de 20 h.

Année 2020 : Les séances du conseil auront lieu à la Salle Louis-Philippe-Ancil (59, rue St-Laurent) à compter de 20 h, et ce, aux dates suivantes :

Lundi 13 janvier	Lundi 6 juillet
Lundi 3 février	Lundi 17 août
Lundi 2 mars	Lundi 14 septembre
Lundi 6 avril	Lundi 5 octobre
Lundi 4 mai	Lundi 2 novembre
Lundi 1 ^{er} juin	Lundi 7 décembre

Le projet d'ordre du jour de chacune des séances est disponible le matin même de leur tenue. Vous pouvez les consulter en allant sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sainteluce.ca

CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

Le nouveau calendrier de collecte des matières résiduelles pour 2020 sera disponible à partir de la mi-décembre.

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Une jeunesse qui prend sa place
- Calendrier des séances du conseil
- Calendrier de collecte des matières résiduelles
- Mot de la Maire
- Elles se sont illustrées!
- Virage vert pour le Coquesillon
- Mot vert du mois
- Festival du grill de Sainte-Luce : Fête de Noël
- Appel d'offres public
- Marché public
- Barrières pour fermeture de routes
- Balises de déneigement
- Récupération d'arbres de Noël
- Prévention incendie
- Brunch de Noël - Super C
- Session de cours hiver 2020
- Horaire des patinoires

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Cercle des Fermières de Sainte-Luce
- Fabrique de Sainte-Luce
- Bibliothèque de Sainte-Luce
- Bibliothèque de Luceville
- Club des 50 ans et plus de Luceville
- Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce

AUTRE

- École secondaire de Sainte-Luce
- Pépinière de Sainte-Luce
- Association du Cancer de l'Est du Québec

JOURS FÉRIÉS

Veillez noter que les bureaux de la Municipalité et des Travaux publics seront fermés du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier inclusivement.

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au numéro 418 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, veuillez composer le 911.

MOT DE LA MAIRE BILAN DE MI-MANDAT

Chères Luçoises, chers Luçois,

Depuis notre entrée en fonction, notre administration s'est affairée à être à l'écoute des préoccupations de ses citoyens, notamment en assurant notre leadership en matière d'environnement. Cette position s'est traduite en étant impliquée significativement dans le projet provincial de la Mission 100 tonnes, en procédant à la mise sur pied d'un comité consultatif en environnement et en proclamant clairement notre position contre toute exploration ou exploitation de gaz ou de pétrole sur notre territoire. À cet effet, notons que nos actions ont été reconnues par le prix Anselme-Gagné qui nous a été décerné. Avec la mobilisation citoyenne qui se poursuivra, sous l'égide du comité consultatif en environnement, le conseil continuera à être proactif et à agir significativement sur les défis écologiques qui continueront de se présenter à nous.

Le développement étant un enjeu important à nos yeux, nous avons procédé, il y a moins d'un an, à une consultation publique qui nous a permis d'établir un plan d'action qui orientera nos actions pour la seconde moitié de notre mandat. Cette démarche se veut une feuille de route parfaite afin d'assurer le plein essor de notre Municipalité. De plus, afin que notre offre d'hébergement soit la plus complète possible, nous travaillons activement à la création d'un camping municipal. Dans le but de pouvoir vous rejoindre rapidement et efficacement, nous avons également procédé à l'instauration de deux plateformes de communication citoyenne, *Voilà!* et *Somum*, fort utiles en cas de situation d'urgence. Enfin, la toute première édition du guide du citoyen a également vu le jour, et ce, afin de rassembler une foule d'informations utiles sous un seul document.

Pour favoriser le dynamisme de la communauté et le sentiment d'appartenance, nous avons soutenu les célébrations du 100^e de Luceville, appuyé le retour du Marché public, mis en place une première programmation estivale - Les Rendez-vous de l'Anse, inauguré le Local des jeunes, ainsi qu'implanté un jardin communautaire.

Ensuite, afin de nous assurer d'être bien desservi par les services de la MRC de La Mitis, nous avons été très actifs sur plusieurs dossiers mitissiens, soit la réintégration à 100% dans le parc éolien de La Mitis, la consultation et le déploiement de la stratégie jeunesse, la consultation en vue d'une nouvelle politique *Municipalité amie des aînées* ainsi que dans la nouvelle planification stratégique du Transport collectif de La Mitis (TAC).

Soyez assurés de la sincère conviction qui habite mon engagement envers vous, citoyennes et citoyens de Sainte-Luce. Plus que jamais, je demeure convaincue que notre Municipalité est un endroit unique où il fait bon vivre et que c'est avec la force de la collectivité que nous pourrons continuer à réaliser de grands projets rassembleurs.

Le temps des fêtes étant à nos portes, je vous souhaite de bien en profiter pour vivre un temps de repos et de convivialité en famille ou entre amis. À l'aube de la nouvelle année, les membres du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2020 exceptionnelle, riche de joie et de bonheur.

Maité Blanchette Vézina, Maire

ELLES SE SONT ILLUSTRÉES !

Maude Charron brille à l'international!

Originaire de Sainte-Luce, **Maude Charron** continue à se démarquer sur la scène internationale. Lors des plus récents Grands Prix d'haltérophile qui se sont tenus au Pérou le 10 novembre dernier, Mme Charron a remporté rien de moins que trois médailles d'or! Félicitation pour cet exploit!!!

Également, lors du Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent, elle a reçu le prestigieux trophée **Pierre Harvey de l'athlète féminine de niveau international**. Le prix, remis par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent, est associé à une bourse de 1 000 \$. Une reconnaissance fort méritée pour celle qui, depuis 2015, a un parcours digne de mention.



Maude Charron et monsieur Émilien Nadeau, président de l'URLS du Bas-Saint-Laurent.

Depuis 2 ans, **Zoé Normandeau**, jeune résidente de Sainte-Luce fait partie de l'équipe de basketball Sélect juvénile féminin de Rimouski. Formée de joueuses de 15 à 17 ans du programme sport-études de l'école secondaire Paul-Hubert, la formation a obtenu le **prix de l'équipe de l'année** remis lors du Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent qui a eu lieu le samedi 2 novembre dernier. Toutes nos félicitations!

VIRAGE VERT POUR LE COQUESILLON

Dans les derniers mois, la Municipalité de Sainte-Luce s'applique à prendre un virage vert. Ainsi, la Municipalité a décidé de diminuer l'utilisation systématique du papier pour la diffusion du Coquesillon. Actuellement, la version papier du Coquesillon est postée systématiquement à chacune des adresses postales. Toutefois, on nous a mentionné que souvent celui-ci se retrouve dans les bacs de recyclage sur les installations mêmes des bureaux de poste. Outre la version imprimée, le Coquesillon est également disponible sur notre site Internet. De plus, à chaque nouvelle édition, une communication Facebook informe et dirige les abonnés vers le site de la Municipalité pour consultation.

Le conseil propose donc une nouvelle formule pour rendre plus optimale, au niveau environnemental, la diffusion de notre bulletin municipal.

Ainsi, il ne serait plus envoyé systématiquement par un publipostage.

Moyens de diffusion proposés à partir du printemps 2020 :

- * Des présentoirs seront installés dans divers lieux publics (à déterminer sous peu).
- * Par courriel : même si le bulletin en version électronique se retrouve déjà sur notre site Internet, il sera possible, pour les gens qui le demandent, de le recevoir par courriel en nous communiquant leur adresse courriel.

Si vous souhaitez le recevoir par courriel, transmettez-nous vos informations à l'adresse suivante : coquesillon@sainteluce.ca :

- Nom
- Adresse courriel
- Numéro de téléphone

LE MOT VERT DU MOIS - NOVEMBRE 2019

Bonjour à toutes et tous,

Dans les derniers mois, le recyclage au Québec a été malmené, notamment avec les rapports accablants sur les taux de recyclage, la consigne des bouteilles de vin, le Mandat d'initiative portant sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre, le Comité de modernisation de l'industrie de la récupération et du recyclage, les centres de tri du Québec qui menacent de fermer et j'en passe. Bref, c'est normal avec tout ça qu'on finisse par se demander : « *Ça vaut-tu vraiment la peine de recycler?* ».

Évidemment, la réponse est sans équivoque : OUI.

D'abord, il faut comprendre que vos matières sont recyclées ou revalorisées. La crise actuelle est liée à des prix du marché si bas que les centres de tri qui ont besoin de la vente des matières pour opérer ne sont plus en mesure de faire leurs frais. Les matières sont alors recyclées parfois à perte. C'est ce qui fait que l'on se retrouve avec des solutions comme valoriser le verre par son utilisation comme matériel de recouvrement dans les lieux d'enfouissement, car c'est plus profitable à court terme que de moderniser les centres de tri afin d'obtenir une meilleure qualité et ainsi avoir accès aux recycleurs de verre ou à des solutions plus acceptables et plus régionales. C'est sur cette problématique que les comités mentionnés ci-haut travaillent.

Ensuite, l'industrie des imprimés, emballages et contenants est responsable des coûts de la récupération et du recyclage. Ainsi, ceux-ci financent à plus de 90% le système de collecte sélective au Québec comparativement aux déchets où nous sommes, en tant que citoyens, les seuls à payer 100% des coûts. Ainsi, en plus d'être écologique, c'est économique de recycler!

Finalement, votre participation au bac bleu permet de détourner de l'enfouissement plus de 4 000 tonnes de matières recyclables chaque année, en plus de créer des emplois dans la région et d'être bon pour l'environnement. Merci!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

CERCLE DE FERMIERES DE SAINTE-LUCE MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 7 décembre de 10 h à 17 h

Le dimanche 8 décembre de 10 h à 16 h

Le Cercle de Fermières de Sainte-Luce invite toute la population à un marché de Noël qui se tiendra au **Centre Gabriel-Nadeau**. Divers artisans et marchands seront présents pour vous offrir : artisanat, produits agroalimentaires, bijoux, cosmétiques, savons, poterie, etc.

Pour les personnes qui le désirent, il y aura la possibilité de déjeuner ou dîner sur place. Ce service de repas est préparé par les Fermières de Sainte-Luce



Samedi midi	Crème de poireaux Lasagne aux légumes ou Lasagne à la viande Salade César Gâteau au zucchini et citron ou Salade de fruits maison & biscuits Thé - Café	15 \$
Dimanche matin	Déjeuner	8 \$
Dimanche midi	Soupe aux légumes Cipaille servi avec salade de choux Pouding chômeur à l'érable ou Carré aux ananas Thé - café	15 \$

Soyez de la partie, on vous attend avec plaisir!

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Lisette Gagnon au 418 739-3713.

FESTIVAL DU GRILL DE SAINTE-LUCE FÊTE DE NOËL

Festival du Grill de Sainte-Luce organise une fête de Noël au profit de l'organisme!

Date : **23 Novembre à compter de 18 h**

Lieu : **Salle Louis-Philippe-Anctil** (59, rue Saint-Laurent)

- Prix : 30 \$ / personne
- Repas 4 services
- Soirée festive avec Yannick St-Jacques et sa gang
- Service de bar sur place (vin et bière)

MENU :

- Flanc de porcelet dans son jus de viande laqué à l'érable
- Potage aux tomates, pesto de fines herbes et croûtons
- Bœuf bourguignon sur lit de pâtes au beurre infusé aux cèpes et à l'ail
- Bûche de Noël gourmande au sucre à la crème

-Places limitées

- Billets en vente au Marché Richelieu de Luceville

* Adultes seulement

**Contribution volontaire pour les personnes qui désireraient venir uniquement au spectacle.

Pour information : Visitez la page Facebook du festival.

Festival du
GRILL
Sainte-Luce



APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET : ANCIENNE ÉGLISE DE LUCEVILLE

(Relocalisation de la bibliothèque)

PROPRIÉTAIRE :

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCE

1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

Tél. : 418 739-4317 Téléc. : 418 775-4888

ARCHITECTES :

PROULX SAVARD ARCHITECTES

75, boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski (Québec) G5L 5C2

Tél. : 418 723-5543 Téléc. : 418 725-4538

INGÉNIEURS (Mécanique et électricité) :

STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE

287, rue Pierre-Saindon – bureau 401, Rimouski (Québec) G5L 9A7

Tél. : 418 723-4010 Téléc. : 418 723-4058

La Municipalité de Sainte-Luce, Propriétaire, demande des soumissions pour effectuer la relocalisation de la bibliothèque et des travaux de remplacement de certaines fenêtres à l'ancienne église de Luceville, située à Sainte-Luce, province de Québec.

Les personnes intéressées ne peuvent se procurer les documents d'appel d'offres que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SÉAO (www.seao.ca ou au 1-866-669-7326), à compter du 20 novembre 2019.

Une visite de l'église, située au 59, rue Saint-Laurent, est prévue à **13 h 30, le mardi 3 décembre 2019**.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues aux bureaux de la municipalité de Sainte-Luce, au 1, rue Langlois, à Sainte-Luce, **jusqu'à 14 h**, heure en vigueur localement, **le mercredi 11 décembre 2019** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

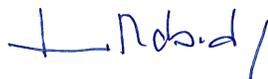
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé correspondant à 10 % du montant de la soumission, à l'ordre du Propriétaire, la Municipalité de Sainte-Luce, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat. Lorsque ces garanties sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou dans une province ou un territoire ayant un accord avec le Québec et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Le présent appel d'offres s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Sainte-Luce.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur compétence ou leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.



Jean Robidoux, directeur général
Municipalité de Sainte-Luce

L'ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINTE-LUCE**Cueillette de piles usagées**

L'école secondaire de Sainte-Luce est inscrite à un concours de récupération de piles usagées. Les élèves doivent donc tenter d'amasser le plus grand nombre de piles d'ici le 1^{er} avril prochain. Ainsi, nous courons la chance de gagner des bourses tout en évitant que des piles se retrouvent au site d'enfouissement. Si vous souhaitez aider les jeunes dans leur cueillette, vous pouvez aller déposer vos piles dans les boîtes prévues à cet effet à la Pharmacie Proxim de Luceville ou chez J.E. Goulet.


LA PÉPINIÈRE DE SAINTE-LUCE
Emplois disponibles : Aide sylvicole

La Pépinière de Sainte-Luce (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs) est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » pour le printemps 2020.

Début d'emploi : Fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire 2020 : 20,43 \$

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de services ou votre curriculum vitae :

- Courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca ou

- Adresse postale : 240, rang 2 Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0



Le formulaire « Offre de services » est disponible sur la page d'accueil du site Internet :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418 739-4819, poste 223

MARCHÉ PUBLIC DE SAINTE-LUCE – BÉNÉVOLES RECHERCHÉ(E)S

Après un retour couronné de succès l'été dernier, le Marché public de Sainte-Luce est à la recherche de bénévoles pour travailler à la reprise des activités de l'été prochain. Vous désirez vous joindre à un groupe dynamique qui a à cœur de mettre en valeur les producteurs et artisans locaux, on vous attend ! Diverses tâches sont disponibles.

Pour information : marche@sainteluce.ca

**SANTÉ****L'ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC**

Mise en place par l'Association du cancer de l'Est du Québec, la plateforme verslemieuxetre.tv offre de façon accessible aux personnes préoccupées par le cancer des ateliers et conférences qui les aideront à comprendre, apprivoiser et à mieux vivre avec cette réalité. Vous êtes touchés par le cancer, soit comme personne atteinte ou comme proche aidant? Vous êtes bénévole et aimeriez enrichir vos connaissances? Laissez-vous inspirer par les contenus que nous avons développés pour vous sur verslemieuxetre.tv.

Grâce à cette plateforme, participez dans le confort de votre maison aux ateliers offerts au Centre de mieux-être Cendrine et Philippe. Visionnez une grande variété d'activités : participez à un atelier de yoga, expérimentez la respiration profonde, recevez les conseils avisés d'une nutritionniste spécialisée en oncologie, et plus encore! Visitez dès maintenant verslemieuxetre.tv pour vous inscrire et participer à nos prochaines activités ou à celles disponibles en différé.

Merci beaucoup!



INSTALLATION DE BARRIÈRES POUR FERMETURE DE ROUTES

Par mesure de sécurité, lors de tempête, des routes pourraient être fermées à l'aide de barrières en fonction des conditions routières.

Elles ont été installées dans les principaux secteurs névralgiques, c'est-à-dire :

- Le rang 2 Est (près du 110, rue St-Pierre Est)
- Le rang 2 Ouest (intersection des rues Bellevue et Saint-Pierre Ouest)
- Le rang 3 Ouest (près de la ferme Mékanie et fils : 307, rang 3 Ouest)
- L'entrée du rang 3 Est
- Limite municipale avec Saint-Anaclet
- Le rang 3 Est : Limite municipale avec Mont-Joli
- Le rang 2 Est : Limite municipale avec Sainte-Flavie



Lorsque les barrières de fermeture de routes sont en place, il est important de les respecter afin d'assurer votre sécurité ainsi que celle du personnel des services d'urgence.

Rappelons que l'an passé, lors d'une tempête, malgré les avertissements, de nombreux automobilistes ont contourné les barrières. Près d'une trentaine de véhicules se sont enlisés dans les rangs. Ces sorties de routes, qui se font malgré les interdictions, mettent en danger les citoyens eux-mêmes ainsi que les personnes affectées aux services d'urgence.

Lorsque les barrières sont mises en place, les équipes de déneigement poursuivent leurs opérations sur le territoire de la municipalité, entre autres, afin de s'assurer que les services d'urgence puissent circuler pour venir porter secours aux personnes qui pourraient se retrouver dans de graves et urgentes situations. Les gens qui contreviennent à ces signalisations pourraient recevoir des amendes par les policiers de la Sûreté du Québec.

Nous comptons sur votre collaboration. Pour être informés des fermetures de routes, suivez-nous sur les plateformes suivantes : Facebook, le site Internet de la Municipalité et notre portail Somum-Telmatik.

BALISES DE DÉNEIGEMENT

Nous comptons sur la collaboration des citoyens pour qu'ils s'assurent que leurs balises de déneigement ne soient pas sur l'emprise de la Municipalité et demeurent visibles même lors de grandes accumulations de neige. Advenant le bris d'un équipement municipal dû à la mauvaise localisation d'une balise, la Municipalité de Sainte-Luce pourrait facturer à un citoyen les réparations qui s'avèreraient nécessaires.

INFORMATIONS IMPORTANTES : PATINOIRES DE SAINTE-LUCE

Des retards dans le projet de rénovation de la patinoire à Luceville, nous obligent, **pour cet hiver seulement**, à modifier les sites de pratique des sports de glace.

Ainsi, l'anneau de glace sera localisé sur le terrain de l'ancienne patinoire situé au Pavillon des loisirs (secteur Luceville) et la patinoire sportive sera aménagée au Parc de la famille (secteur Sainte-Luce-sur-Mer).

Prendre note que les chiens seront interdits sur les deux installations.



RÉCUPÉRATION D'ARBRES DE NOËL

La Municipalité offre à la population un service de récupération d'arbres de Noël. Les arbres doivent être déposés en bordure du stationnement du bureau municipal au 1, rue Langlois **entre le 2 et le 15 janvier 2020**.

Prendre soin de bien enlever toutes les décorations (boules, glaçons, etc.).



LA PRÉVENTION DES INCENDIES DURANT LE TEMPS DES FÊTES

En vue des préparatifs du temps des fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

L'installation du sapin



- * Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.
- * Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- * Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- * Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

- * Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chauffeuse, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Comment se débarrasser du sapin naturel

Envoyez le sapin au recyclage ou débarrassez-vous-en selon le règlement municipal dès que les fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison : un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer. Voyez le [site Web de U.S. Fire Administration](#).



- * Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- * Ne brûlez pas les emballages de cadeaux, ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et provoquer un incendie. De plus, leur combustion produit d'importantes quantités de créosote; dépôts inflammables qui ne peuvent être retirés que par un ramonage.
- * Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

Source : Ministère de la Sécurité publique et votre Service de sécurité Incendie.

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

FABRIQUE SAINTE-LUCE

Cours de catéchèse Aux parents de notre paroisse

Une rencontre d'information concernant les cours de catéchèse a lieu cet automne.

Date : **Le jeudi 28 novembre 2019 à 19 h.**

Lieu : **Salle L'Eider** (sous-sol de l'ancienne église de Luceville : au 59, rue St-Laurent).

Cette rencontre est très importante puisqu'elle nous permettra de connaître votre intérêt concernant la poursuite des cours de catéchèse.

Si vous désirez que vos enfants suivent ces cours, veuillez les inscrire en téléphonant au presbytère au 418 739-4363.

Au plaisir de vous rencontrer.

Les catéchètes
Paroisse Sainte-Luce

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

FABRIQUE SAINTE-LUCE - PANIERS DE NOËL

En vue de la prochaine campagne des « Paniers de Noël », la cueillette de denrées alimentaires non périssables débutera prochainement dans les commerces, les écoles et l'église. Pour permettre d'avoir des paniers bien garnis, il y aura également une collecte de dons.

Les personnes intéressées à obtenir un panier de Noël doivent faire leur demande, par écrit, en mentionnant la raison de leur demande et en fournissant les informations suivantes :

- Le nombre de personnes adultes
- Le nombre d'enfants ainsi que leur âge.
- N'oubliez pas d'inscrire votre adresse civique et votre numéro de téléphone.

Veillez adresser votre demande à : Fabrique Sainte-Luce
20, route du Fleuve Ouest
Sainte-Luce (Québec)
G0K 1P0

Date limite : Le 9 décembre 2019

Toutes les demandes reçues après cette date ne seront pas acceptées. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au presbytère au 418 739-4363 et si personne n'est disponible pour vous répondre, veuillez laisser un message sur la boîte vocale et nous vous rappellerons dans les meilleurs délais.

Les membres du Comité de dépannage
Paroisse Sainte-Luce



BIBLIOTHÈQUE, SECTEUR SAINTE-LUCE



... de votre générosité lors du bazar de livres du 21 octobre.
Nous allons, grâce à vous, continuer à enrichir la collection jeunesse de la bibliothèque.

Joyeuses découvertes et bonnes lectures!

Notez que votre bibliothèque du secteur Sainte-Luce sera **fermée** les
mercredis 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020.

En 2020, votre bibliothèque du secteur Sainte-Luce sera ouverte aux heures habituelles :

- **Mercredi** de 19 h à 21 h
- **Dimanche** de 10 h à 12 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, SECTEUR LUCEVILLE

À nos abonné(e)s,

Pour la période des Fêtes, notre bibliothèque sera fermée :
du **19 décembre 2019 au 6 janvier 2020** inclusivement.

Nous serons de retour le mardi 7 janvier à compter de 13 h 30.

Les heures d'ouverture sont :

- **Mardi** en après-midi : **13 h 30 à 16 h 30**
- **Mercredi** en soirée : **19 h à 20 h 30**



** Livres à vendre : Présentement, nous avons de très bons livres usagés en bonne condition. Votre prix sera le nôtre. Merci pour votre générosité! Nous tenons à vous remercier pour votre assiduité à fréquenter votre bibliothèque municipale. C'est toujours un plaisir de vous servir.

Santé, joie et bonheur pour l'année 2020 !

Les bénévoles de la bibliothèque du secteur Luceville
Martine Plante, responsable

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

Le Club célèbre ses 55 ans d'existence!

Merci de nous appuyer dans le cadre de nos activités !

Les activités régulières du Club se poursuivent

- Vie Active : les mardis de 9 h 30 à 10 h 30
- La pétanque : les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30



FORMATION

Nous avons débuté en septembre une série de cours en informatique. Des cours avec tablette numérique (Apple ou autre marque) et téléphone intelligent. La prochaine session de cours reprendra en mars 2020.

Les cours de conversation anglaise se poursuivront durant l'hiver.

Nouveauté :

Avec Tablette numérique ou téléphone intelligent, nous offrirons également :

- Une formation sur les médias sociaux
- Une formation de prise de photos et sur l'utilisation de logiciels de retouche.

Nous pensons également offrir des cours de dessin ou peinture. Faites-nous part de vos préférences.

Ne tardez pas, les inscriptions vont bon train.

Le 5 décembre, nous offrirons à tous les clubs de la région de La Mitis une journée d'activités. Un léger service de repas sera servi sur l'heure du dîner (soupe et dessert) pour 5 \$. Pour compléter votre repas, vous pourrez apporter un sandwich.

Venez nous rencontrer et prendre connaissance de nos activités.

Nous avons des demandes pour faire des cafés-rencontres. Nous les organiserons à l'église de Luceville les mercredis.

Notre service de courriel aux membres est efficace pour transmettre les informations les plus à jour. Si vous ne nous avez pas encore donné votre adresse courriel, contactez-nous.

Pour plus d'informations, contactez Sonia D'Anjou au 418 739-4228.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-LUCE

Buffet de Noël

Dimanche 15 décembre 2019

Brunch de 11 h à 13 h et danse de 13 h à 16 h

Centre Gabriel-Nadeau : 1 rue Langlois

Musiciens : Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers

Vous pouvez réserver vos billets à l'avance.

Pour informations : Micheline Trudel : 418 739-3214



Nous ferons relâche pour les mois de janvier et février et nous reprendrons nos activités en mars 2020.

Joyeux Fêtes à tous!

Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019 BRUNCH DE NOËL — SUPER C

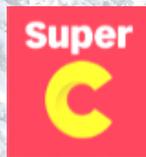


Salle Louis-Philippe-Anctil (59, rue Saint-Laurent)
ADMISSION : 11 ans et plus : 7 \$
4 ans à 10 ans : 5 \$
3 ans et moins : **gratuit**



** Un cadeau du Père Noël sera remis pour tous les enfants de 10 ans et moins*

Pour vous procurer des billets:
À la réception du bureau municipal : au 1, rue Langlois
Auprès de Monique Chouinard : 418 739-4317
Au plus tard **vendredi le 29 novembre à 16 h**



**GRACIEUSETÉ DE LA CORPORATION
DES LOISIRS DE SAINTE-LUCE !**

 **Desjardins**
Caisse de la Rivière Neigette

SESSION DE COURS HIVER 2020

COURS D'INITIATION AU KARATÉ ET AUTO-DÉFENSE

Du 14 janvier au 24 mars 2020

Les mardis de 18 h 30 à 19 h 30

(pas de cours pendant la semaine de la relâche scolaire)

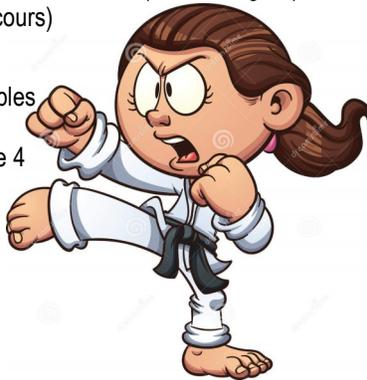
Lieu : Au Gymnase du Centre Gabriel-Nadeau (1, rue Langlois)

Coût : 45 \$ pour la session (10 cours)

Clientèle : 9 ans et +

Matériel requis : Vêtements souples
et confortables

Inscription : 418 739-4420, poste 4



COURS DE DANSE HIP-HOP

avec Audrey-Ann Paquet

Du 21 janvier au 31 mars 2020

(pas de cours pendant la semaine de la relâche scolaire)

Les mardis soirs :

- 4 à 7 ans : 18 h à 16 h 45

- 8 à 12 ans : 18 h 45 à 19 h 30

Lieu : Salle la Bernache (sous-sol du 59, rue St-Laurent)

Coût : 60 \$ pour la session (10 cours)

Inscription sur place au premier cour

Pour information : 418 739-4420, poste 4



CARDIO-MUSCU

Pour bien commencer la nouvelle année !

Tous les mardis et jeudis de 18 h à 19 h

Début : Mardi 7 janvier 2020

Début : Jeudi 9 janvier 2020

Durée : 8 semaines

Lieu : L'école des Bois-et-Marées de Luceville.

Coût : 50 \$ (1 soir par semaine) et 80 \$ (2 soirs par semaine) ou 8 \$ par séance.

Pour inscription ou information, veuillez contacter Louise Gagné au 418 730-8943.



Horaire des patinoires

HIVER 2019-2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LUCEVILLE	9 h à 21 h30*						
SAINTE-LUCE-SUR-MER (Anneau)	9 h à 17 h	Moitié / Moitié					
	17 h à 19 h 30	Patinage libre		Hockey libre		Hockey libre	
	19 h 30 à 21 h 30*	Hockey libre		Patinage libre		Hockey libre	

* Les lumières s'éteignent automatiquement à 21 h 30 et les portes du Centre se verrouillent à 22 h.

** LES 2 SECTEURS SERONT EN OPÉRATION PENDANT LES JOURS FÉRIÉS.

L'horaire des patinoires est sujet à changement sans préavis.

Pour informations : Mathieu Truchon, coordonnateur des loisirs : 418 739-4420, poste 4
 Patinoire secteur Sainte-Luce-sur-Mer : 418 739-4420, poste 6
 Patinoire secteur Luceville : 418 739-4420, poste 7